

Arrondissement de

RAMBOUILLET

Canton de CHEVREUSE

Commune de  
MAGNY-LES-HAMEAUX

Date de convocation  
14 JUN 2024

Date d'affichage de  
convocation  
14 JUN 2024

Nombre de conseillers

En exercice : 29

Présents : 16

Votants : 27

2024-028

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

L'An, Deux Mille Vingt-Quatre

Le 24 juin,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, retransmise sur les réseaux sociaux de la commune, en salle du Conseil Municipal à Magny-les-Hameaux, sous la présidence de Monsieur Bertrand HOUILLON, Maire.

Etaient présents : Bertrand HOUILLON, Frédérique DULAC, Laurence RENARD, Roberto DRAPRON, Arnaud BOUTIER, Magali DOUSSE, Jean TANCEREL, Denis GUYARD, Raymond BESCO, Yolande GROBON, Patrick MARQUET, Denis VERGNIAULT, Chrystèle GUILLARD, Salem LABRAG, Nicolas LARGESSE, Anne DEUDON.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné pouvoir : Tristan JACQUES à Roberto DRAPRON, Emilie STELLA à Bertrand HOUILLON, Eliane GOLLIOT à Chrystèle GUILLARD, Brigitte BOUCHET à Denis GUYARD, Fabienne BELLIN-WEILL à Magali DOUSSE, Guérigonde HEYER à Jean TANCEREL, Slimane MOALLA à Yolande GROBON, Charles RENARD à Laurence RENARD, Isabelle SALOME à Denis VERGNIAULT, Etienne DERVYN à Arnaud BOUTIER, Stéphane BOUCHARD à Anne DEUDON

Absente :

Thérèse MALEM qui a donné en début de cette séance sa lettre de démission de son poste de Conseillère Municipale.  
Caroline LIGNOUX

Madame Frédérique DULAC a été élue Secrétaire de séance.

Date de la séance :

24 juin 2024

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Fonction Publique, et notamment l'article L.313-1,

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mars 2024, relative à la mise à jour du tableau des effectifs,

**CONSIDÉRANT** la nécessité de modifier le tableau des effectifs compte tenu des recrutements en fonction des départs à la retraite et des mutations,

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- **Supprimer 1 poste d'adjoint administratif, à compter du 01/07/2024**
- **Créer 1 poste d'adjoint administratif principal 2<sup>e</sup> classe, à compter du 01/07/2024**
- **Supprimer 1 poste d'adjoint technique principal 2<sup>e</sup> classe, à compter du 01/07/2024**

Objet : Modification du  
tableau des effectifs

- Créer 1 poste d'adjoint technique principal 1<sup>er</sup> classe, à compter du 01/07/2024
- Supprimer 1 poste d'adjoint technique, à compter du 01/07/2024
- Créer 1 poste d'adjoint technique principal 2<sup>e</sup> classe, à compter du 01/07/2024
- Supprimer 1 poste animateur principal 2<sup>e</sup> classe, à compter du 01/07/2024
- Créer 1 poste animateur principal 1<sup>er</sup> classe, à compter du 01/07/2024
- Supprimer 1 poste adjoint animation principal 2<sup>e</sup> classe, à compter du 01/07/2024
- Créer 1 poste adjoint animation principal 1<sup>er</sup> classe, à compter du 01/07/2024
- Supprimer 1 poste adjoint animation, à compter du 01/07/2024
- Créer 1 poste adjoint animation principal 2<sup>e</sup> classe, à compter du 01/07/2024
- Supprimer 1 poste d'éducateur de jeunes enfants, à compter du 01/07/2024
- Créer 1 poste d'éducateur de jeunes enfants classe exceptionnelle, à compter du 01/07/2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**-Article 1 et unique :** Décide d'adopter le tableau des emplois toutes filières confondues est ainsi modifié :

Catégorie		Effectif	Durée hebdomadaire de service (TC : temps complet)
<b>Filière administrative</b>			
Emploi de direction	Directeur général des services 2 000 à 10 000 habitants	1	TC
A	Attaché principal	3	TC
A	Attaché	3	TC
B	Rédacteur principal 1 <sup>re</sup> classe	1	TC
B	Rédacteur principal 2 <sup>e</sup> me classe	1	TC
B	Rédacteur	9	TC
C	Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe	7	TC
C	Adjoint administratif principal 2 <sup>e</sup> me classe	4	TC
C	Adjoint administratif	10	TC
Total filière administrative		39	
<b>Filière technique</b>			
A	Ingénieur	1	TC
B	Technicien principal 1 <sup>ère</sup> classe	2	TC
B	Technicien	2	TC
C	Agent de maîtrise principal	4	TC
C	Agent de maîtrise	3	TC
C	Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe	14	TC
C	Adjoint technique principal 2 <sup>e</sup> me classe	7	TC
C	Adjoint technique	41	TC
Total filière technique		74	
<b>Filière sportive</b>			
B	Educateur des activités physiques et sportives principal 1 <sup>ère</sup> classe	2	TC
B	Educateur des activités physiques et sportives principal 2 <sup>e</sup> me classe	0	TC
B	Educateur des activités physiques et sportives principal 2 <sup>e</sup> me classe	1	Temps partiel 70%
Total filière sportive		3	
<b>Filière animation</b>			
B	Animateur principal 1 <sup>ère</sup> classe	3	TC

B	Animateur principal 2 <sup>ème</sup> classe	3	TC
B	Animateur	5	TC
C	Adjoint d'animation principal 1 <sup>ère</sup> classe	3	TC
C	Adjoint d'animation principal 2 <sup>ème</sup> classe	5	TC
C	Adjoint d'animation	26	TC
C	Adjoint d'animation principal 2 <sup>ème</sup> cl	1	TNC (67,23%)
	<b>Total filière animation</b>	<b>46</b>	
<b>Filière Police Municipale</b>			
C	Brigadier-Chef principal	2	TC
C	Gardien Brigadier	2	TC
	<b>Total filière Police Municipale</b>	<b>4</b>	
<b>Filière médico-sociale</b>			
A	Puéricultrice classe normale	1	TC
A	Educatrice Jeune Enfants classe exceptionnelle	2	TC
A	Educatrice Jeune Enfant	2	TC
B	Auxiliaire de puériculture classe supérieure	1	TC
B	Auxiliaire de puériculture classe normale	5	TC
C	ATSEM principal 1 <sup>re</sup> classe	0	TC
C	ATSEM principal 2 <sup>ème</sup> classe	4	TC
C	Agent social principal 2 <sup>ème</sup> classe	1	TC
C	Agent social	1	TC
	<b>Total filière médico-sociale</b>	<b>17</b>	
	Assistante maternelle	22	TC
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>205</b>

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme

Mise en ligne sur le site internet de la ville le : 25 JUIN 2024

Certifiée exécutoire le : 25 JUIN 2024

Le Maire

Le Secrétaire de Séance



B. HOUILLON



F. DULAC

Accusé de réception en préfecture  
078-217803568-20240624-2024-028-DE  
Date de télétransmission : 25/06/2024  
Date de réception préfecture : 25/06/2024